

# Conseil municipal du 6 février 2018

Présents : Mesdames Arnoult, Haefen, Carrère, Doumot, Ségafredo.

Messieurs Boucher, Roussard, Quinnee, Fard, Réveillère.

M. Briérand ayant donné pouvoir à J. Réveillère

Mme Thérin ayant donné pouvoir à Mlle Arnoult

Mme Coste ayant donné pouvoir à C. Doumot

Absent excusé : M. Bondat

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mme Doumot

La séance est ouverte à 21<sup>h</sup> 05

## I - Révision du Plan local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'engager la révision du PLU et de l'autoriser à faire appel au service impérial du Service pour accompagner cette révision -

Cette procédure comporte plusieurs étapes et se déroulera sur plusieurs années -

Cette révision aura un coût qui sera prévu aux budgets 2018 et 2019 -

Accepté à l'unanimité -

## II - Concession GRDF

Un contrat a été signé le 8/11/1989 pour 30 ans de concession

La concession de GRDF est une concession de sécurisation des réseaux, d'entretien, de développement -

Les frais sont actuellement rattachés au réseau -

M. le Maire propose de renouveler cette concession selon un cahier des charges établi selon un modèle élaboré avec la FNCEZ (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) qui présente des avantages financiers et techniques -

Le conseil demande l'étude de prolongement des réseaux là où il n'existe pas sur le village -

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer, pour une durée de 30 ans, ce nouveau contrat de concession pour la distribution du gaz naturel sur la commune

Accepté à l'unanimité -

III Justines di'oeurs :

-> Nicole Anoult évoque un document récent " guide de la gouvernance" du S'coval distribué à nos élus cette semaine.

Elle fait le point sur l'ordre du jour du conseil de Communauté du 5/02/18.

-> Mme Segalardo expose certains sujets abordés en commission finance du S'coval : calcul de la DSC, historique ligne de méso.

-> La commune récupère une professeure de flûte hawaïenne de l'ESRBT à hauteur de 104/semaine. 9<sup>h</sup> sont utilisés par l'école de musique. Elle interviendra donc 1<sup>h</sup> sur le temps de l'Alae pendant les 5 cours fin de semaine.

-> le projet éducatif de territoire (PEOT) devra être évalué par les enseignants, les parents, l'Alae et les élus afin de procéder à son renouvellement.

-> C. Domot évoque les effectifs des écoles et les changements éventuels.

-> C. Boucher rapporte les échanges avec des bureaux du CAUE, l'Atelier d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, qui ont venus à la demande de la commune pour faire le point des bâtiments et des aménagements possibles.

-> Inauguration du mur d'escalade au gymnase René Carin en fin de semaine.

La séance est levée à 22<sup>h</sup> 20

Domot  
~~Fischer~~  
